

L'ÉCHO

Magazine de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans n°103
août - septembre 2018

Zoom

Les bodies de Léon

Dossier

Festival des Assos

Et aussi

Les associations

Les écoles

Les infos locales



La rentrée
pour tous !



www.saint-medard-deyrans.fr





ÉDITO

Chers amis,

Les vacances d'été sont déjà derrière nous et la reprise a sonné pour tout le monde.

Le Festival des associations, organisé le 3 septembre, nous a permis d'accueillir les nouveaux habitants et de leur souhaiter la bienvenue.

Un grand merci aux associations présentes à partir de 10h sur la place de la Loi 1901, aux élus qui se sont mobilisés autour de Laure BENCTEUX, adjointe en charge des animations communales et aux services techniques. La seule déception concernant cette journée ensoleillée, vient du peu de public cette année et de la nécessité à proposer une autre formule.

Dès le lendemain, nos deux écoles ont accueilli les élèves et leurs parents pour le coup d'envoi de cette nouvelle année scolaire. La décision, prise par les instances académiques, d'ouvrir une cinquième classe à l'école maternelle, validant ainsi la demande des enseignantes, des parents d'élèves et de la mairie, a permis une meilleure répartition des 121 élèves inscrits.

Tout au long de l'été et comme chaque année, de nombreux travaux ont été réalisés sur nos deux écoles, afin de répondre aux attentes des enseignants.

Amicalement, votre Maire, **Christian TAMARELLE**
Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,

Déjà la rentrée des classes. Cette année, avec le retour de la semaine à quatre jours, nos écoles ont connu quelques modifications.

Du côté de l'école maternelle, 121 élèves, dont 52 petits ont été accueillis. Courant juin, une réunion de travail a été organisée entre l'équipe enseignante et la municipalité, afin d'organiser et prévoir la création d'une cinquième classe. Toutes les demandes faites par l'équipe enseignante ont été acceptées par monsieur le Maire : achat de matériel, création d'un poste d'ATSEM à mi-temps, deux services au restaurant scolaire.

Juillet et août ont été propices à la réalisation de nombreux travaux, permettant d'assurer une bonne rentrée pour nos chers petits. Le 30 août, la création de la cinquième classe est confirmée. Certains petits réglages ont été nécessaires les premiers jours pour la pause méridienne.

Du côté de l'école primaire, la création de la classe ITEP a vu le jour et ce, dans les meilleures conditions d'accueil possibles.

Au restaurant scolaire, plusieurs achats (four, matériel de cuisine, assiettes...) ont été réalisés afin de pouvoir servir les 300 repas quotidiens.

Grâce au travail de la commission des affaires scolaires, des services administratifs et techniques, du personnel des écoles, la rentrée a pu s'effectuer dans les meilleures conditions.

J'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux enseignants et rappeler aux parents les règles de bonne conduite à tenir aux abords des écoles.

Amicalement.

Hélène DUPUY, Adjointe au Maire,
Chargée des affaires scolaires

Journal d'information de Saint-Médard-d'Eyrans
Dépôt légal : 163/89 - 1400 exemplaires
Directeur de la publication : **Christian TAMARELLE**
Comité de rédaction : la commission communication, avec la participation du service jeunesse et des associations saint-médardaises
E-mail : contact@saint-medard-deyrans.fr
Infographie : Nathalie LABAT
Impression : KORUS EDITION
Bimestriel - numéro 103 - Août - Septembre 2018
9 avenue du 8 mai
33650 Saint-Médard-d'Eyrans
Site Web : www.saint-medard-deyrans.fr

Imprimé avec des encres à base végétale
sur du papier issu de forêts gérées
durablement certifiées PEFC



Sommaire

Aménagement	3
La mairie en prise directe	4
À l'ordre du jour	5
Dossier	6
Festival des Associations	
Côté loisirs	8
Associations	10
Du côté des écoles	14
Culture / Bibliothèque / Animations communales	16
Infos Locales	18
Portrait	19
Zoom	20
Les bodies de Léon	

Les travaux d'été en photos

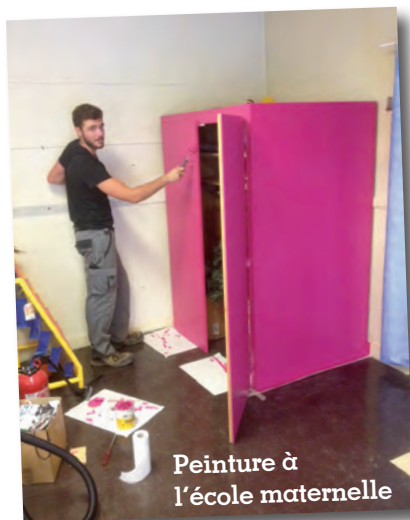
Quelques photos des travaux réalisés pendant les vacances, par les agents des services techniques : écoles, abribus...



Réfection du sol des jeux de la cour de l'école maternelle



Création d'un abribus, route des Brouilleaux



Peinture à l'école maternelle



Avant



Après

Peinture dans la cour de l'école élémentaire

Accessibilité aux personnes handicapées

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) permettent, à tout gestionnaire ou propriétaire d'établissement recevant du public (ERP) ou d'installation ouverte au public (IOP), de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son établissement après cette date et dans le respect des obligations fixées par la loi du 11 février 2005. Un Ad'AP correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé, de les financer et de respecter les règles d'accessibilité, en contrepartie de la levée des risques de sanction.

Après un diagnostic et une étude réalisés par un cabinet indépendant, la commune a soumis à la préfecture son dossier de demande d'approbation d'ADAP. Ces travaux de mise aux normes seront réalisés en deux phases et sur plusieurs exercices budgétaires : la première phase vient de s'achever et la seconde se poursuivra entre 2019 et 2021.

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation ou un équipement, sans discrimination.



Exemple : devant la mairie, création d'un cheminement pour guider les malvoyants, de la place handicapé à l'entrée du bâtiment. Création d'une pente devant la porte d'entrée, pour faciliter l'accès à tous.

La mairie en prise directe

Mise en place de la vidéosurveillance sur la commune

> Nous vous invitons à participer à une réunion publique :

Le vendredi 5 octobre 2018 à 19h - salle des fêtes

> **Objet : Présentation du projet d'installation de la vidéosurveillance sur la commune, par la société Lease Protect France.**

Carte Nationale d'Identité (CNI) : rappel

Où ?

Depuis le 15 mars 2017, la mairie ne délivre plus de carte d'identité. La démarche s'effectue dans les seules mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes, quel que soit le lieu de domicile de l'utilisateur.

Vous trouverez ci-dessous la liste des mairies (girondines) dans lesquelles vous pourrez vous diriger : Bègles, Blanquefort, Bordeaux, Cenon, Créon, Eysines, Gradignan, La Brède, Le Bouscat, Lormont, Mérignac, Pessac, Saint-Médard-en-Jalles, Talence, Villenave-d'Ornon, Bazas, Cadillac, La Réole, Langon, Saint-Symphorien, Sauveterre-de-Guyenne, Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Savin, Saint-Ciers-sur-Gironde, Castelnaud-de-Médoc, Lesparre Médoc, Pauillac, Castillon-La-Bataille, Coutras, Libourne, Sainte-Foy-La-Grande, Andernos-Les-Bains, Arcachon, Biganos, Salles.

Comment ?

Les usagers peuvent choisir de remplir en ligne une pré-demande de CNI, avant de se rendre au guichet. Ce téléservice dispense l'utilisateur de remplir ce formulaire au guichet de la mairie et lui permet de gagner du temps sur place.

La liste des documents nécessaires reste inchangée et dépend du motif de votre demande, qu'il s'agisse d'une première demande, d'un renouvellement, d'une modification, d'une perte ou d'un vol.

Validité

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014.

A compter de cette date, la durée de validité de la Carte Nationale d'Identité est passée de 10 à 15 ans, pour les personnes majeures.

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014, à des personnes majeures,
- les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation ne s'applique pas aux Cartes Nationales d'Identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Renseignements : www.service-public.fr

Etat civil

Décès :

Edmond **ANDRE-BACHAUD**, le 26/07/2018
Hélène **GALY-RAMOUNOT** épouse **CHEVALIER**, le 26/07/2018
Hervé **DINANT**, le 11/08/2018

Mariage :

Janis **LESPAGNE** et Jonathan **OMIECINSKI**, le 11/08/2018
Audrey **GARNUNG** et Alexandre **CVITIC**, le 18/08/2018
Mélicie **BLANCAN** et Simon **VELUZAT**, le 01/09/2018
Laeticia **MERCADIEU** et Thomas **LABARBE**, le 08/09/2018

Naissances :

Gabin **DARRACQ**, le 21/07/2018
Rafael **LAGUETTE TASTET**, le 26/07/2018
Maël **REMY**, le 27/07/2018
Mila **BENTO**, le 30/07/2018
Ana **LAFUE-SURMELY**, le 30/07/2018
Rachel **ROUMIER**, le 12/08/2018
Lisa **MAGANYA**, le 26/08/2018

Extraits du Conseil Municipal

du 11 septembre 2018

Présents : 15 - Représentés : 6 - Absent : 1

> Rapport d'observations définitives de la Cour des Comptes relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Saint-Médard-d'Eyrans – Année 2012 et suivantes

Le Conseil Municipal prend acte de la communication et du débat relatifs au rapport d'observations définitives sur la gestion de la ville de Saint-Médard-d'Eyrans arrêté par la Chambre Régionale des Comptes Nouvelle Aquitaine pour les années 2012 et suivantes.

> Dénomination de rues : Le Clos des oiseaux

Monsieur le Maire fait part à ses collègues de la création de voiries dans le lotissement le Clos des oiseaux (10 lots). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie, « rue des Rouges-Gorges ».

> Dénomination de rue : Le Parc Le Déès

Monsieur le Maire fait part à ses collègues de la création de voiries dans le lotissement Le Parc Le Déès (30 lots). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie, « rue des Magnolias ».

> Dénomination de rues : Le Hameau de Sauvignon

Monsieur le Maire fait part à ses collègues de la création de voiries dans le lotissement Le Hameau de Sauvignon (15 lots). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer ces voies, « rue Merlot » et « allée Malbec ».

> Dénomination de rues : Le Lotissement Chemin de la Bugonne

Monsieur le Maire fait part à ses collègues de la création de voiries dans le lotissement Chemin de la Bugonne. (6 lots). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de nommer cette voie, « rue des Fritillaires ».

> Giratoire du Sable d'Expert : autorisation de signature de convention entre le Département et la Commune

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de signer la convention avec le Conseil Général de la Gironde concernant l'aménagement d'un giratoire sur la RD 1113 (du PR 56+930 au PR 57+100) et la RD 108 (du PR 13+030 au PR 13+180).

Cette convention a pour objet de préciser les obligations particulières du Département de la Gironde et de la commune en ce qui concerne le principe de financement des travaux annexes du carrefour giratoire ainsi que les modalités de gestion ultérieures

des aménagements réalisés.

Le financement de cette opération est assuré par la commune. Le Département de la Gironde participera aux travaux d'éclairage public et d'aménagement paysager du carrefour giratoire à hauteur du montant des travaux réalisés, limité toutefois à :

- 15 000 € pour l'éclairage public
- 1 500 € pour l'aménagement paysager.

> Rétrocession voirie Clos Marie

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par la Présidente de l'association syndicale du lotissement « le Clos Marie », afin d'organiser la rétrocession à la commune des emprises et équipements communs, à savoir : la voirie, les espaces verts, les réseaux.

Les co-lotis du lotissement ont donné leur accord sur cette rétrocession à la commune.

Un état des lieux a été réalisé sur place, n'appelant aucune observation.

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la rétrocession par voie amiable à l'euro symbolique de la voirie (rue des Micocouliers), des espaces verts et des réseaux du lotissement « le Clos Marie ».

> Restitution d'indemnité d'un adjoint

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. Bernard CHEVALIER, adjoint au maire, peut reprendre ses missions et délégations d'adjoint.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de restituer le versement de l'indemnité d'adjoint, qui lui avait été suspendue à sa demande par délibération en date du 14 décembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la restitution du versement de l'indemnité d'adjoint allouée à M. Bernard CHEVALIER, à compter du 01/09/2018.

> Signature du Contrat Enfance-Jeunesse période 2018/2021

Le Contrat Enfance-Jeunesse, signé par la Communauté de Communes de Montesquieu et les communes du territoire en 2014 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, a pris fin le 31 décembre 2017. Il est envisagé de poursuivre et de renouveler ce partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales à travers la signature d'un nouveau Contrat Enfance-Jeunesse, pour une durée de quatre ans. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise monsieur le Maire à entreprendre les démarches de renouvellement du Contrat Enfance-Jeunesse, et à signer le Contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Festival des associations

Un dimanche pour découvrir la commune

Dimanche 2 septembre, la municipalité avait convié les habitants au traditionnel « Festival des associations ». Cette manifestation était organisée le dimanche, pour la deuxième année consécutive. Dès 10h, les membres des associations étaient prêts pour accueillir les habitants en recherche d'informations ou pour une inscription. Les inscriptions aux activités ont été nombreuses, que ce soit au handball, à la pétanque, ou encore au Qi Gong. Les personnes présentes ont apprécié les jeux pour les enfants, la buvette et le stand de crêpes.

A 12h30, les nouveaux habitants étaient invités par la municipalité. Une trentaine de personnes avait fait le déplacement.

Après les avoir accueillis, monsieur le Maire a ensuite procédé à un discours de bienvenue, dans lequel il leur a rapidement présenté la commune. Ce **moment d'échanges et de convivialité**, a été clôturé par un vin d'honneur.

Un repas était ensuite proposé aux personnes souhaitant prolonger leur matinée, ainsi qu'aux associations et élus présents.

Merci aux **associations saint-médardaises, toujours aussi dynamiques** et présentes lors des manifestations communales. Gageons que les nouveaux ou anciens habitants auront trouvé une « activité à leur pied ».





A la rencontre de nouveaux habitants...



La famille BERSON est fraîchement installée sur notre commune. Tout droit débarqués de l'Oise (en Picardie, ils y tiennent !), Stéphanie et Samuel ont aménagé dans le quartier du Priou, avec leurs trois enfants. Colleen et Lise, les jumelles qui étudient respectivement aux lycées Kastler et La Ruche ainsi que Noa, élève en classe de CM2.

C'est suite à une mutation professionnelle de Stéphanie, que la famille a cherché à s'installer en Gironde, près de Bordeaux. Souhaitant vivre dans une commune à taille humaine, dotée de transports pour les enfants et au calme, ils ont opté pour Saint-Médard-d'Eyrans. Ils ont eu un vrai coup de cœur pour notre commune mais aussi pour la météo clémente de la région. Ils ont pu découvrir, par le biais du Festival des associations, les nombreuses possibilités de pratiquer une activité. D'ailleurs, le papa a opté pour la pétanque et Noa pour le foot. Autre atout constaté par la famille, les nombreuses animations proposées par le service jeunesse.

Bienvenue à cette famille fort sympathique.

Côté loisirs

Maternelle : l'aventure du centre !

Cet été, les enfants du centre de loisirs maternel ont enfilé leur tenue d'aventurier pour des vacances pleines de défis et de nouvelles expériences. L'aventure, c'est l'aventure et ce n'est pas peu dire !

Défis aquatiques, avec tour de l'île aux oiseaux en bateau et journée plage.

Défis escalade avec parcours dans les arbres et parcours de gym à Youpi parc !

Défis sauvages, avec sortie à la ferme exotique de Cadaujac, mini camps à Hostens et ballade découverte nature.

Défi artistique, avec découverte du musée d'art contemporain.

Les activités sur le centre, elles aussi, ont donné du fil à retordre aux petits loups !

Epreuves de mémoire, de rapidité, sports en tout genre, Kim'gout, construction de cabanes et enfin deux grands jeux Kho Lanta, avec des finales endiablées sur les poteaux, sont venus couronner ce beau mois de juillet !

Félicitations à tous les enfants qui ont su se dépasser pour devenir de vrais petits aventuriers !



Primaire : des sourires et du soleil !

Un bel été, de nombreux enfants, un programme exhaustif, des séjours sous le soleil et des sorties : voici un résumé de ces mois de juillet et août, au centre de loisirs primaire. Une première semaine sur le thème des cowboys avec réalisation de fresques, grand jeu, ou autres danses indiennes. Puis une semaine « photo » avec shooting, rallye ou fabrication de cadres ; ensuite place aux Etats-Unis, avec la découverte des sports américains, basket, foot US, cross, base-ball, mais également la country, et un grand jeu pour découvrir l'immensité du territoire américain et ses grandes villes. Pour finir, retour aux années 80 : jeu de billes, boum, jeux de société, activités manuelles... Bien sûr plein d'autres activités et sorties étaient proposées : piscine, cinéma, plage, Walibi et Aqualand.

Trois séjours ont complété ces vacances : Andernos pour les plus jeunes, avec découverte du bassin, pêche aux crabes, balade VTT et dégustation de glaces au centre-ville le soir (merci Adrien) ; Cazaux pour les moyens avec catamaran, paddle, VTT et baignades sur le lac pour rafraîchir tout le monde ; et enfin Cap Découverte (près d'Albi) avec luge d'été, wakeboard, paintball ou maxi tyrolienne !

Des sourires, des rigolades et surtout des souvenirs plein la tête ! Vous pourrez consulter les nombreuses photos réalisées par les animateurs, directement sur le lien depuis le site de la mairie.





Ados : l'été des sensations fortes !

Les activités à la carte, durant le mois de juillet ont permis à plus de 45 jeunes de 13 à 17 ans de passer un super été au sein du loisirs Ados de la commune.

Avec encore plus de funs et de découvertes :

- De la plongée sous-marine sur le site de Cazaux.
- Du BMX, pour les plus sportifs et les téméraires, car la piste de Bordeaux est très technique mais avec un encadrement haut de gamme du champion de France.
- Des sorties aquatiques comme AQUAPARK pour les amateurs de sensations fortes.

Evidement, toujours le bivouac intercommunal, avec plus de 80 jeunes de la CCM. Et notamment le parcours escalade de nuit et du sport collectif, sur le site de CAP 33 de Léognan.

Sans oublier les grands classiques : nos séjours surf à Moliets, avec 26 jeunes qui ont découvert ou redécouvert les joies de la glisse, sur la côte landaise. A noter, le fameux Top chef, qui a encore permis au groupe de Fabien de remporter le prix 2018.

SEJOUR CAP DECOUVERTE 13/18 ANS

21 jeunes de 10 à 17 ans ont découvert la base de Cap découverte sur Albi. Plus d'une cinquantaine d'activités sont proposées dans ce parc à thème : téléski nautique, paint-ball, tyrolienne géante, devalkart, luge d'été, VTT, skate, trampoline géant, trot-tinette sur herbe, BMX, pédalos ... c'est le délire sportif pour nos jeunes, qui ont été comblés par tant de diversités.



SEJOUR MONTAGNE BAYEN

Ce qui est en passe de devenir la tradition de fin d'été, un petit périple sur la commune de Sazos, dans le magnifique chalet de « Bayen ». Cette année, les jeunes ont pratiqué du canyoning très aquatique sur un magnifique site, encadrés par les guides de haute montagne de Luz-Saint-Sauveur, et un surprenant parcours de plus de 16 tyroliennes, au-dessus du gave, en via ferrata.

En résumé, un bel été pour tous avec de nombreux souvenirs !



RAPPEL : informatins, renseignements, inscriptions sur www.saint-medard-deyrans.fr (rubriques ALSH et Ados)

Associations

Les Bonnes Affaires d'Eyrans

Les prochaines bourses

Nous aurons le plaisir de vous retrouver lors des prochaines bourses dont voici les dates :

Bourse aux vêtements automne-hiver

Homme, femme, enfant et bébé

- > Dépôt : samedi 13 octobre 9h - 17h
- > Vente : dimanche 14 octobre 9h - 16h
- > Retrait : lundi 15 octobre 17h - 19h

Bourse aux jouets et matériel de puériculture

- > Dépôt : samedi 17 novembre 9h - 17h
- > Vente : dimanche 18 novembre 9h - 16h
- > Retrait : lundi 19 novembre 17h - 19h

Venez nombreux !!!

N'hésitez pas à nous contacter afin de rejoindre notre équipe !

lesbonnesaffairesdeyrans@gmail.com

06 58 64 01 55 - 06 28 08 42 89



St Med Loisirs



30€ LA
LICENCE

SECTION VOLLEY-BALL (à partir de 17 ans)

Contact Viviane : 06 61 99 41 53
Tous les lundis soir à partir de 20h00 salle multisports
Reprise 03/09/2018 REPRISE DU CHAMPIONNAT LOISIRS OCTOBRE 2018

SECTION BADMINTON (à partir de 17 ans)

Contact Stéphane : 06 87 74 84 64 ou Gilles : 06 83 27 73 42
Tous les mercredis soir à partir de 20h00 salle multisports
Reprise le 05/09/2018

SECTION FUTSAL (+ 25 ans)

Contact Fabien : 06 52 47 03 48
Tous les jeudis soir à partir de 20h00 salle multisports
Reprise le 06/09/2018

ADHESION 30€ POUR L'ANNEE (dossier à récupérer sur internet ou en mairie)

Sophro Sogood

Les séances

La sophrologie emploie un ensemble de techniques qui vont à la fois agir sur le corps et sur le mental.

Elle combine des exercices qui travaillent sur la respiration, la décontraction musculaire et l'imagerie mentale (ou visualisation). Toutes ces techniques, simples et accessibles à tous, permettent de retrouver un état de bien-être et d'activer tout son potentiel.

La sophrologie permet d'acquérir une meilleure connaissance de soi et d'affronter les défis du quotidien, avec sérénité.

Une séance de sophrologie se pratique assis et dure environ 45 mn. Elle est non tactile, c'est uniquement la voix du sophrologue qui va permettre au pratiquant d'atteindre un niveau de conscience entre veille et sommeil (proche de la méditation) et lui donner ainsi la possibilité d'avoir des actions positives à la fois sur son corps et son mental.



L'association Familles Rurales vous propose tous les lundis (18h15/19h) des séances de sophrologie

> Renseignements : Evelyne GIRARDEAU 06 88 24 50 46

Familles Rurales : danse de salon

Toujours le même succès pour les cours de danse de salon, organisés par l'association Familles Rurales et animés par Sandrine. Cette activité est donc reconduite !

Les cours, d'environ 1 heure, ont lieu tous les jeudis à l'ancien restaurant scolaire à partir de 18h45.

Il y a 3 niveaux :

- > débutants
- > intermédiaires
- > avancés

Si vous aimez danser ou si vous souhaitez apprendre, rejoignez-nous accompagné(e) ou seul(e).

Renseignements : 06 82 99 18 73



APBA

Au pays des Dinosaures charentais

En cette période estivale, l'A.P.B.A. curieuse par nature, est allée visiter un site paléontologique remarquable, qui renferme des centaines de restes de Dinosaures. Ce site, c'est celui d'Angéac-Charente, situé entre Angoulême et Cognac, au cœur d'un vignoble d'excellence. Cette visite a fait suite à celle réalisée au Musée d'Angoulême fin 2017, où l'exposition présentait le résultat de presque dix années de fouilles.



Dès notre arrivée, le cadre est posé. Nous mettons les pieds sur un site chaotique, dû à son exploitation durant de longues années, pour y extraire les sables et graviers de l'Holocène. C'est l'entreprise Audouin qui a exploité ce gisement de matériaux naturels jusqu'en 2010. Et c'est grâce à une chance inouïe, que ce site va devenir une référence européenne, pour les spécialistes des dinosauriens. C'est en 2008, que les premiers os de Dinosaures font leur apparition, sous la pelle mécanique d'un conducteur d'engins. Ce sont de grosses vertèbres de sauropodes (herbivores) qui seront de prime abord considérées comme des restes de Mammouths ! A partir de là, tout s'accélère et les premiers sondages, courant 2010, viennent confirmer que les vertèbres découvertes ne sont pas isolées, mais font partie d'un

matériel paléontologique bien plus vaste et diversifié. Les paléontologues et leurs étudiants installent alors leur camp de fouilles pour dix années, afin de tenter de déceler tous les mystères de ce cimetière à Dinosaures. C'est ce que l'A.P.B.A. a pu découvrir le 22 juillet dernier.



Tout y est ! La zone de fouilles, l'aire de déblaiement, la tente de réception des restes fossiles, le laboratoire de nettoyage et de consolidation et bien sûr l'espace à vivre (restauration, couchage et toutes les autres commodités). Un vrai petit village autonome, en pleine effervescence. Nous avons pu observer le travail des paléontologues sur le terrain, prélevant des restes végétaux, des os de tortues ou encore de Dinosaures. Le secteur étudié est très riche en restes de vertébrés (poissons, reptiles -au sens large du terme-, amphibiens, petits mammifères ...). Mais le plus spectaculaire réside dans deux découvertes exceptionnelles : celle probablement du plus grand Dinosaur herbivore au monde, avec ses plus de 35 mètres de long (dépassant la taille du Diplodocus et de l'Argentinosaurus) et celle de squelettes complets d'Ornithomimosaures, théropodes (carnivores) ressemblant à des autruches et vivant en groupe.

Ce voyage dans le temps, il y a - 135 millions d'années est prodigieux, tant les restes fossiles sont diversifiés, en très grande quantité et dans un état de conservation surprenant. Alors pour mieux appréhender l'histoire de la vie sur notre planète, n'hésitez pas à faire un petit détour en Charente, véritable fenêtre ouverte sur notre passé commun, pour déambuler aux côtés des géants du vignoble ...

TCSM : une rentrée pleine de dynamisme

Après un bel été, toute l'équipe du TCSM est heureuse de vous retrouver pour une nouvelle saison tennistique 2018-2019. Beaucoup de nouveautés, dont notamment un démarrage de saison anticipé au 1^{er} septembre (en lieu et place du 1^{er} octobre habituellement) après la réforme adoptée par décision de la fédération fin 2017.



Présente lors du Festival des associations organisé par la municipalité le 2 septembre dernier, l'équipe du TCSM a pu informer les anciens et nouveaux licenciés sur la programmation des cours, le programme des manifestations de l'année à venir et faire découvrir notre belle discipline sportive.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas encore pris leur licence, pas de panique, des permanences auront lieu les samedis matin au club

house, jusque fin septembre. N'hésitez pas à venir pour faire renouveler votre licence ou pour rejoindre les licenciés.

Le TCSM est également heureux d'accueillir son nouveau professeur Cyril HERNANDEZ (ancien classement 5/6), qui succède à Vincent TREHIN depuis le 1^{er} septembre 2018. Professeur

dynamique et sympathique, Cyril assurera l'ensemble des cours de l'école de tennis, du pôle compétition, des cours adultes ainsi que l'organisation des compétitions internes. Nous lui souhaitons donc la bienvenue parmi nous !

Cette nouvelle saison est également l'occasion pour le TCSM de relancer un tournoi Open/+35 hommes et femmes, de non classé à 15/1. Cette 1^{ère} édition s'est déroulée du 3 au 24 septembre, et a offert des matchs de qualité.

Côté compétition, l'avancée du calendrier fédéral engendre le démarrage du championnat de Gironde dès le 7 octobre, avec nos trois équipes masculine et féminine qui brilleront encore très certainement... Les championnats jeunes démarreront plus tard dans l'année, dès janvier 2019.

L'assemblée générale du TCSM aura lieu le 05 octobre 2018 à 19h00 au club house.

Venez nous y retrouver et découvrir le programme de la saison 2018-2019.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter sur notre adresse tcsm@orange.fr ou via notre site www.tcsmeyrans.fr



BAYEN : un bel été

Cet été, la grange de Bayen a accueilli 59 jeunes, répartis en trois séjours. 22 enfants de 9 à 11 ans, tout d'abord, ont pu faire de l'accrobranche, découvrir le cirque de Gavarnie et donner à manger aux marmottes du Parc animalier des Pyrénées. Place ensuite aux 19 pré-ados, qui ont pu goûter par deux fois au plaisir de la nuit en montagne, au Col de Riou et au Pic Entre Les ports. Ils ont ensuite laissé la grange aux ados, qui, en 15 jours, en jouant avec une météo capricieuse, ont pu réaliser le programme prévu : via ferrata, trottin'herbe ainsi que trois jours de bivouac dans les montagnes de Causerets aux lacs de Cambalès.

Un grand merci à toutes les équipes d'animation composées uniquement de bénévoles, sans qui, ces séjours n'auraient pu exister.

Toutes ces aventures vous sont contées par le menu sur notre site assobayen.net.

Pour terminer la saison d'été, Bayen a aussi accueilli, comme les années précédentes, les jeunes de l'ALSH de Saint-Médard-d'Eyrans, pour un séjour riche en aventures et en sensations.



HBSME :

coup d'envoi pour la saison 2018-2019

Depuis plusieurs semaines, les entraînements et festivités ont repris au Club de Handball de St Médard d'Eyrans.

Lors du **Festival des associations**, le dimanche 2 septembre dernier, de nombreux visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir le club. Association sportive et conviviale, nous proposons **des activités dès 3 ans avec le baby-hand, puis toutes catégories jusqu'aux -18 pour les garçons et séniors pour les filles, et même plus !** En effet, les loisirs s'entraînent en équipe mixte et sans limite d'âge. Grâce à **une journée découverte** le samedi 8 septembre, les nouveaux joueurs ont été accueillis par les anciens et les encadrants pour un moment sportif et festif. Alors n'attendez plus et rejoignez-nous, vous trouverez une équipe qui vous correspond. Par ailleurs, avec son label « **école d'arbitrage** », le club permet aux joueurs de devenir de jeunes arbitres et ainsi de vivre le sport différemment.

Le week-end des 22 et 23 septembre donne le coup d'envoi des championnats pour les jeunes. Quelles équipes décrocheront de nouveaux titres ? Venez les encoura-

ger au gymnase, dans la bonne humeur caractéristique du club, pour les porter toujours plus haut.

Il est encore temps de nous rejoindre ou de venir nous encourager lors des matchs.

Plus d'informations sur notre site internet www.handball-saint-medard-deyrans.fr, notre page facebook @handbsme ou directement au gymnase lors des entraînements.



Pétanque : la rentrée



L'été se termine. Même si la canicule était présente, elle n'a pas empêché les « pétanqueurs » saint-médardais de pratiquer leur sport favori de manière assidue.



Nos nocturnes de l'été ont connu un fort succès et beaucoup de nos amis des clubs voisins sont venus nous rejoindre, dans un très bon état d'esprit.

Encore un grand bravo à tous !

Notre concours vétérans du 19 juillet a connu un grand succès, avec la présence de 44 doublettes.

Le mois d'août nous a permis de préparer l'organisation des manifestations de la rentrée. Elles sont nombreuses tant sur le plan sportif que sur le plan des festivités.

Le 24 août, notre soirée club a été une belle réussite, avec un repas et un concours dans la foulée.

Le 2 septembre, nous avons participé au Festival des associations, avec un stand animé et un concours dans l'après-midi. Ce fut une excellente journée, pour nous faire connaître et démontrer que le club de pétanque se porte très bien !

Le club connaîtra pour la saison prochaine une évolution du

nombre de ses licenciés.

Le 4 septembre, notre équipe vétérans B a participé aux phases finales de sa catégorie au Porge. Le 7, quatre triplettes se sont déplacées au grand concours vétérans du Cap-Ferret. Le 9, nos deux équipes seniors ont disputé leur deuxième match de poules à domicile : l'équipe A contre Gujan-Mestras et l'équipe B contre Lormont.

Le 29 septembre, elles disputeront leur troisième match contre Saint-Jean-d'Illac et contre Bruges. Bonne chance à elles !

Le 22 septembre, a eu lieu notre troisième fête de la pétanque, avec un grand concours ouvert à toutes et tous. Cette fête s'est terminée par un repas dansant, animé par l'orchestre CEZA-NELA. Très belle soirée !

Le 11 novembre, aura lieu le premier concours CHALLENGE MONTESQUIEU réservé aux clubs de la Communauté de Communes de Montesquieu. Le challenge se déroulera sur la journée.

En même temps, nous aurons participé à toutes les réunions, pour préparer la saison 2019, qui s'annonce riche en événements.

Nous envisageons d'ouvrir une école de pétanque pour tous les enfants intéressés par ce sport.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ! Bonne pétanque, bonne rentrée et à bientôt

CLUB PETANQUE SAINT MEDARD D'EYRANS

06 73 19 70 66 ou petanque33650@outlook.fr

La rentrée

Les petits en force !

L'heure de la rentrée scolaire 2018/2019 a sonné pour les élèves de Saint-Médard-d'Eyrans. Cette année, ils sont 317 élèves, de la petite section au CM2, inscrits dans les deux écoles communales. Retour sur une rentrée qui aura été marquée par l'ouverture d'une cinquième classe à l'école maternelle.

Au vu des inscriptions en petite section qui ont été nombreuses (52 petites sections), les enseignantes, les parents d'élèves et la mairie ont alerté l'inspection académique dès le mois de juin, pour obtenir une ouverture de classe. La réponse positive est tombée le mercredi avant la rentrée scolaire. Mais avant cela, la mairie, en concertation avec la Directrice de l'école maternelle, avait anticipé cette ouverture. Il a fallu réorganiser le temps et les lieux de sieste, le temps du midi, en créant deux services. La classe des MS a été créée. Il a fallu repenser les lieux d'activités périscolaires, en déplaçant certaines activités. Un agent municipal a été détaché le matin pour faire fonction d'ATSEM, auprès de la deuxième classe de petite section (classe de Pauline DELAGE). Il a fallu investir dans du matériel : couchettes pour la sieste, matériel pour la cantine, pour le transport des repas du midi...

La rentrée s'est donc faite à cinq classes (121 élèves), chacun a dû prendre ses marques, le temps que cette nouvelle organisation se mette en place. Tout a été fait afin que les enfants puissent être accueillis dans les meilleures conditions possibles et que les enseignantes et le personnel municipal puissent travailler dans un environnement agréable et pratique.

Quelques pleurs, surtout chez les petits, ont été constatés les premiers jours, mais très vite les enfants se sont appropriés leur classe, leur maîtresse et leur environnement quotidien !

Rappelons également que des travaux ont été effectués dans la cour de récréation, avec une réfection du sol des jeux. Dans les classes et les espaces communs, création d'étagères et de portemanteaux, peinture, réfection des toilettes... les agents des services techniques ont œuvré pour offrir des classes et des espaces de vie agréables et fonctionnels.

A l'école élémentaire, la rentrée fut plus sereine. Les effectifs sont constants, 196 enfants répartis en huit classes. Trois nouvelles enseignantes ont fait leur rentrée. Madame BATAILLE a pris la classe de Madame GASCOIN et Mmes LEMOIGNE et JACOMET sont les deux enseignantes stagiaires de la classe de CE1. Des travaux ont été réalisés pendant l'été à l'intérieur de l'école ainsi que dans la cour de récréation. La classe ITEP a démarré, l'intégration s'est bien passée.

A noter que cette rentrée est aussi une nouveauté pour certains, puisque les enfants sont repassés à quatre jours d'école. Les horaires d'école et de périscolaire ont également changé.

Retrouvez toutes les informations : effectifs des classes, horaires des écoles, menus de la cantine, activités périscolaires, ALSH... sur le site internet de la commune : www.saint-medard-deyrans.fr





VACANCES SCOLAIRES 2018/2019

Académie de Bordeaux (Zone A)

- > **Toussaint** : du 20 octobre au 4 novembre 2018
- > **Noël** : du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019
- > **Hiver** : du 16 février au 3 mars 2019
- > **Pâques** : du 13 au 28 avril 2019
- > **Vacances d'été** : fin des cours le 5 juillet 2019



Les nouveautés de la rentrée à la bibliothèque

Venez parcourir les rayonnages de la bibliothèque, à la recherche du livre qui pourra vous détendre, vous évader, vous instruire... Sophie vous a sélectionné quelques nouveautés :



> Roman Policier

« Je te protégerai » de Peter May, *Rouergue*

Niamh Macfarlane a créé avec son mari Ruairidh une entreprise de textile renommée, Rannish Tweed, qui fournit de somptueuses étoffes aux plus grands couturiers. Alors qu'ils sont à Paris, Niamh voit son mari monter dans la voiture d'Irina Vetrov, une célèbre créatrice de mode, avec laquelle elle le soupçonne d'entretenir une liaison. Tandis que Niamh se lance à leur poursuite, la voiture explose sous ses yeux.



> Roman

« Manhattan Beach » de Jennifer Egan, *Robert Laffont*

Une plongée éblouissante dans un New York peuplé de gangsters, de marins, de scaphandriers, durant la Seconde Guerre mondiale. Quand tout changea entre les hommes et les femmes, entre l'Amérique et le monde.



> Album

« Papa est connecté » de Philippe de Kenneter, *De la Martinière jeunesse*

Un petit pingouin se désespère de voir son connecté de père l'œil sans cesse rivé à son écran et peu disposé à passer du temps avec sa famille : dès le matin, il lit son journal en ligne, consulte la météo, échange avec ses amis virtuels sur Icebook. Quand il est sur son ordinateur, Papa ne répond plus, il surfe ! Elle semble loin l'époque où l'enfant avait un papa pour de vrai. « En fait, moi j'ai un papa virtuel ! »

Mais un matin, c'est le drame, papa n'a plus de connexion, ni dans l'igloo, ni sur la banquise. À la recherche du signal, papa s'éloigne de plus en plus sur la banquise quand, soudain, « kraaaak », la glace se détache et voilà papa qui part à la dérive...



> Album tout petits collection

Les émotions de Gaston « Je suis jaloux » de Aurélie Chien Chow Chine, *Hachette enfants*

Gaston est une petite licorne différente des autres. Il a une particularité : sa crinière porte les couleurs de l'arc-en-ciel lorsqu'il va bien, mais dès qu'une émotion forte le submerge, sa crinière et sa queue changent de couleur selon son humeur : la tristesse, la colère ou encore la joie par exemple. Une série d'albums écrite et illustrée par Aurélie Chien Chow Chine, sophrologue pour les adultes et les enfants. Elle exerce notamment dans les écoles maternelles. Une émotion par album. Dans celui-ci : la jalousie. À la fin de chaque histoire : des petits gestes magiques (petits exercices très simples) pour aider l'enfant à gérer ses émotions.



> Documentaire enfants

« L'abeille à miel » de Isabelle Arsenault et Kirsten Hall, *La Pastèque*

CHUT ! Qu'est-ce que c'est ? Tu entends ? C'est tout près. C'est une abeille à miel ! Un tiers de ce que nous consommons pour nous nourrir provient de la pollinisation. Le déclin des abeilles au cours des dernières années est un enjeu environnemental majeur. Voici donc un livre, destiné à un jeune lectorat, pour les sensibiliser à la disparition des abeilles !



> Roman historique

« Pharaon » Wilbur Smith, *Les presses de la cité*

Le maître du roman d'aventures revient en Basse-Égypte.

Le pharaon Tamose est mortellement blessé, la cité de Louxor, assiégée. L'empire d'Égypte est menacé. Taita, conseiller eunuque du Pharaon, se prépare à la dernière attaque. L'ex-esclave, maintenant général des armées de Tamose, n'est jamais plus ingénieux que lorsque tout espoir semble perdu. Et une fois de plus, la catastrophe lui sourit : grâce à l'arrivée opportune d'un vieil allié, voici l'armée égyptienne victorieuse. Mais à son retour à Louxor, celui qui pensait être accueilli en héros est capturé et accusé de haute trahison. Tamose est mort et une nouvelle ère commence, sombre, vénéneuse. Taita parviendra-t-il à mettre un terme à la folie sanguinaire du nouveau pharaon ?

Animations d'octobre et novembre :

Ateliers reptiles Festival de la Science

à la bibliothèque - Samedi 6 octobre 14h et 16h

sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 17 octobre - 10h30/11h30

sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 19 octobre - 17h/18h

P'tit Atelier de sorcière

À la bibliothèque - Mercredi 31 octobre - 10h

sur inscription - gratuit - à partir de 4 ans - en famille

BIBENJEUX

À la bibliothèque - Vendredi 2 novembre - à partir de 16h

sur inscription

Club des bébés lecteurs

À la bibliothèque - Mercredi 21 novembre - 10h30/11h30

sur inscription

Heure du conte

À la bibliothèque - Vendredi 23 novembre - 17h/18h

+ Expo « Tous mes droits d'enfants » et concours de dessins

À la bibliothèque - novembre

Nouveaux horaires de la bibliothèque

> **Mardi 16h/18h**

> **Mercredi 14h30/17h30**

> **Vendredi 10h30/12h30**

> **Samedi 9h30/12h30**



Argent de poche

Le projet « Argent de Poche » a été initié en 2016 sur la commune de Saint-Médard-d'Eyrans. L'idée est de permettre à des adolescents de 16 à 18 ans d'effectuer des petits travaux, participant ainsi à l'amélioration du cadre de vie au sein de la commune. Pour une demi-journée de travail (3h30), les jeunes reçoivent une rémunération de 15 € en espèces.

Après avoir rempli un dossier d'inscription ainsi qu'une fiche de disponibilité, les jeunes sont contactés par la commission de suivi du dispositif. Les jours, heures et lieux de mission leur sont ensuite communiqués.

Les objectifs sont multiples : impliquer les jeunes, valoriser leur image auprès des adultes, les occuper durant les vacances et de

manière plus globale, les sensibiliser au monde du travail. Pour mener à bien le projet, chaque jeune était encadré par un agent du service concerné (services techniques, espaces verts, entretien des écoles, banque alimentaire) chargé de le suivre en le conseillant et en lui donnant les outils nécessaires à la réalisation de sa mission.

La prochaine session se déroulera pendant les vacances de la Toussaint, du 22 octobre au 2 novembre 2018.

Les inscriptions auront lieu entre le 2 et le 14 octobre.

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.

Halloween 2018

Comme chaque année, la commission animations communales, ainsi que le service Jeunesse organisent leur soirée Halloween le mercredi 31 octobre. Bonbons et autres sucreries seront à « l'horreur » ! La soirée débutera par un défilé des enfants sur la commune. Revêtus de leurs déguisements plus effrayants les uns que les autres, ils viendront frapper à votre porte en quête de friandises. Si vous souhaitez participer, n'oubliez pas d'allumer votre bougie sur le pas de la porte ! Puis, ils achèveront leur périple à la salle des fêtes. Une soirée pleine d'épouvante, qui se poursuivra par la dégustation d'une soupe géante et d'un apéritif dînatoire offerts par la municipalité.

Préparez les déguisements et n'oubliez-pas les bonbons, pour les enfants effrayants !

Infos locales

FORUM DE L'HABITAT
HALLES DE GASCOGNE
PLACE JOANE - LÉOGNAN

✓ ENTRÉE GRATUITE
✓ ACCÈS HANDICAPÉS
✓ FOOD TRUCK

TABLES RONDES SAMEDI 29 SEPTEMBRE

- DÉCOUVRIR LES NOUVEAUX MÉTIERS DE L'HABITAT
- LA NUMÉRISATION APPLIQUÉE À L'HABITAT

Deux jours pour donner vie à vos projets !

Le Club des Entreprises de la Communauté de Communes de Montesquieu organise pour la 3^{ème} année le Forum de l'Habitat. Ce forum s'attache à vous proposer une offre variée et complète des tendances et solutions du marché. Rencontrez en une seule visite plus de 60 professionnels locaux, bénéficiez de leur expertise et de leur savoir-faire. Un véritable gain de temps pour faire le plein d'idées !

LÉOGNAN 29 & 30/09/18
3^{ème} ÉDITION

AMÉNAGEMENT
CONSTRUCTION
RÉNOVATION
FINANCEMENT
IMMOBILIER
DÉCORATION

BOURSE DE L'EMPLOI
Vous recherchez un emploi dans le secteur de l'artisanat et de l'habitat, venez déposer votre CV et consulter les offres.

Club des Entreprises
Montesquieu
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Des Joyaux
05.56.36.74.41

PORTES OUVERTES GRAVES
20 & 21 OCTOBRE 2018 • 10H-19H

69 CHÂTEAUX OUVERTS
VISITES, DÉGUSTATIONS, ANIMATIONS

www.vinsdegraves.com VINS DE BORDEAUX

Ça bouge
près de chez vous !

en octobre,
la **CCM**
vous donne
RDV

3 réunions d'information
à l'occasion des 17 ans de la CCM



RÉUNIONS D'INFORMATION

À l'occasion des 17 ans de la création de la Communauté de Communes de Montesquieu, une série de 3 rencontres avec les habitants du territoire sont prévues.

12
octobre

À Léognan
à l'espace culturel Georges Brassens
à 18h30

16
octobre

À Saint-Médard-d'Eyrans
à la salle des fêtes
à 18h30

25
octobre

À Saucats
à la Ruche
à 18h30

L'objectif est de rendre compte de l'action publique depuis la création en 2002, notamment à travers un film qui retracera les nombreuses mesures prises au fil des années, et de venir échanger avec les élus communautaires.

> Plus d'infos sur cc-montesquieu.fr

Nathalie MORATTO : animatrice Qi Gong

Cette quinquagénaire Saint-Médardaise anime des cours de Qi Gong tous les lundis de 19h à 20h, à l'ancien restaurant scolaire.



Attirée par la culture chinoise et les arts énergétiques depuis son voyage en Chine il y a une vingtaine d'années, elle a entrepris un travail sur le corps et l'esprit en pratiquant pendant quelques années le hatha yoga. Elle s'est également intéressée aux principes de la Médecine traditionnelle chinoise en se spécialisant dans le massage amma assis et, depuis 8 ans, elle pratique le Qi Gong. « Cet art millénaire chinois m'a permis de renforcer ma stabilité et mon équilibre émotionnel, et m'a aidée à me centrer, à être plus présente au monde et à lâcher prise ».

Le Qi Gong puise son essence dans la pensée philosophique chinoise et la médecine traditionnelle. Il fut utilisé par les moines comme art de longévité, par les guerriers pour son apport énergétique, par les lettrés pour améliorer la qualité de leur pensée et par les médecins pour améliorer la santé de leur patient. Reconnue d'utilité publique depuis

le milieu des années 50 en Chine, cette forme de gymnastique pratiquée tous les matins dans les parcs est devenue très populaire.

C'est une combinaison de mouvements lents, de postures statiques, d'automassages, de respiration, de sons et de méditation qui ont pour effet, dans un premier temps, de structurer le corps en renforçant muscles, tendons, et organes en profondeur.

Après une phase d'apprentissage et une pratique régulière, l'énergie circule mieux, les tensions corporelles se libèrent, les émotions excessives se calment, le mental s'apaise et la vitalité s'améliore. Corps et esprit s'unifient, favorisant équilibre émotionnel et relaxation mentale.

« Dans un monde où tout va trop vite, trop occupés et préoccupés par nos soucis et difficultés, nous ne savons plus nous arrêter, pour simplement sentir, regarder, écouter, goûter, partager. Le Qi Gong est un moyen de s'arrêter et d'être simplement là, éveillé, à l'écoute de son corps et de son environnement, connecté à la terre et aux êtres ».

Sur ces paroles pleines de sagesse, souhaitons la bienvenue à la nouvelle association de Qi Gong « Le Phénix des Graves ».

Premier cours gratuit et sans engagement.

Contact : 07 87 92 49 44



Agenda

Octobre /
Novembre 2018

- > Vendredi 5 octobre
Réunion publique (vidéosurveillance) - 19h - salle des fêtes
- > Samedi 6 octobre
Festival de la Science - à partir de 10h - salle des fêtes
- > Samedi 6 octobre
Ateliers reptiles - 14h et 16h - bibliothèque
- > 13, 14 et 15 octobre
Bourse aux vêtements automne-hiver - Les Bonnes Affaires d'Eyrans - salle des fêtes
- > Mardi 16 octobre
Réunion d'information CCM - 18h30 - salle des fêtes
- > Mercredi 17 octobre
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - bibliothèque
- > Vendredi 19 octobre
L'heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Du 20 octobre au 4 novembre
Vacances scolaires de la Toussaint
- > Mercredi 31 octobre
P'tit Atelier de sorcière - 10h - bibliothèque
- > Mercredi 31 octobre
Soirée Halloween
- > Vendredi 2 novembre
BIBENJEUX - à partir de 16h - bibliothèque
- > Dimanche 11 novembre
Pétanque Challenge Montesquieu - Place de la Loi 1901
- > Dimanche 11 novembre
Armistice du 11 novembre 1918 - Monument aux Morts
- > 17, 18 et 19 novembre
Bourse aux jouets et puériculture - Les Bonnes Affaires d'Eyrans - salle des fêtes
- > Mercredi 21 novembre
Club des bébés lecteurs - 10h30/11h30 - bibliothèque
- > Vendredi 23 novembre
L'heure du conte - 17h/18h - bibliothèque
- > Samedi 24 novembre
Loto du Dynamic's club - 20h - salle des fêtes

Nouvelle association : « Les bodies de Léon »

Audrey LAURENCE, jeune maman saint-médardaise a créé l'association « Les bodies de Léon » en juillet dernier. Maman du petit Léon, né prématurément, elle a vite été confrontée à la difficulté d'habiller son bébé, du fait de soins spécifiques (perfusions, câbles, sonde etc ...). Outre le fait de ne pas pouvoir le vêtir avec des vêtements choisis par ses soins, elle n'a trouvé aucune tenue adaptée à cette problématique, ni dans les hôpitaux, ni dans le commerce. Elle a donc dû transformer les vêtements de son enfant, pour avoir le plaisir de l'habiller et le voir autrement que dénudé.

L'idée lui est donc venue de créer l'association « Les Bodies de Léon ». **L'objectif consiste à adapter bénévolement des vêtements pour bébés hospitalisés en néonatalogie, afin de faciliter leur habillage et limiter leur manipulation lors des soins, puis les mettre gracieusement à disposition dans les hôpitaux.** L'association récolte des fonds mais

aussi des bodies, pyjamas et t-shirts. Ensuite, une petite dizaine de couturières bénévoles réalisent les transformations sur les vêtements issus des dons. Puis ils sont estampillés avec le logo « Les bodies de Léon » et distribués aux services de néonatalogie de Niveau 3 de Bordeaux. L'objectif étant d'élargir le champ d'action, ainsi que d'adapter et donner 500 vêtements sur la 1^{ère} année. De grandes enseignes et marques de vêtements ont été contactées et des promesses de dons (financiers ou vêtements) sont déjà parvenus.

Les contacts se multiplient et l'initiative intéresse.

Avec 767 000 naissances en France, dont 65 000 bébés nés prématurés, il y a de quoi coudre !

Suivez l'association sur facebook :
<https://www.facebook.com/flBDL33/>
Avec 5€ nous modifions 3 bodies



Sécurité devant l'école, l'affaire de tous !

Message des parents d'élèves élus de l'école maternelle - liste de Madame COSTA

La sécurité de nos enfants aux heures d'entrée et de sortie des établissements scolaires est une préoccupation quotidienne de tous.

La cohabitation des piétons et des véhicules circulant ou stationnant au « heures de pointes » de la vie scolaire créent l'effervescence aux abords des écoles. Nombre de parents se plaignent, à juste titre, de l'anarchie provoquée par la circulation ou le stationnement gênant voire illégal des véhicules et de l'insécurité que ceux-ci engendrent.

Voici un rappel de quelques conseils et règles de bon sens pour faciliter les entrées et sorties d'écoles

> Ne stationnez pas aux abords directs de l'école, sur les trottoirs ou sur la chaussée.
> Si vous déposez vos enfants, faites les des-

endre du côté trottoir.

> Respectez les zones 30 km/h aux abords des écoles.

> Traversez sur les passages protégés.

> Anticipez la traversée des rues en regardant bien à gauche et à droite.

> A vélo, n'oubliez pas le gilet jaune et le système d'éclairage en état de marche.

> Les demi-tours et les marches arrière aux abords des écoles sont vivement déconseillés

Il appartient à chacun, qu'il soit piéton ou automobiliste, de respecter le code de la route, de stationner aux emplacements prévus et de circuler à moindre vitesse aux heures de sorties des écoles.

